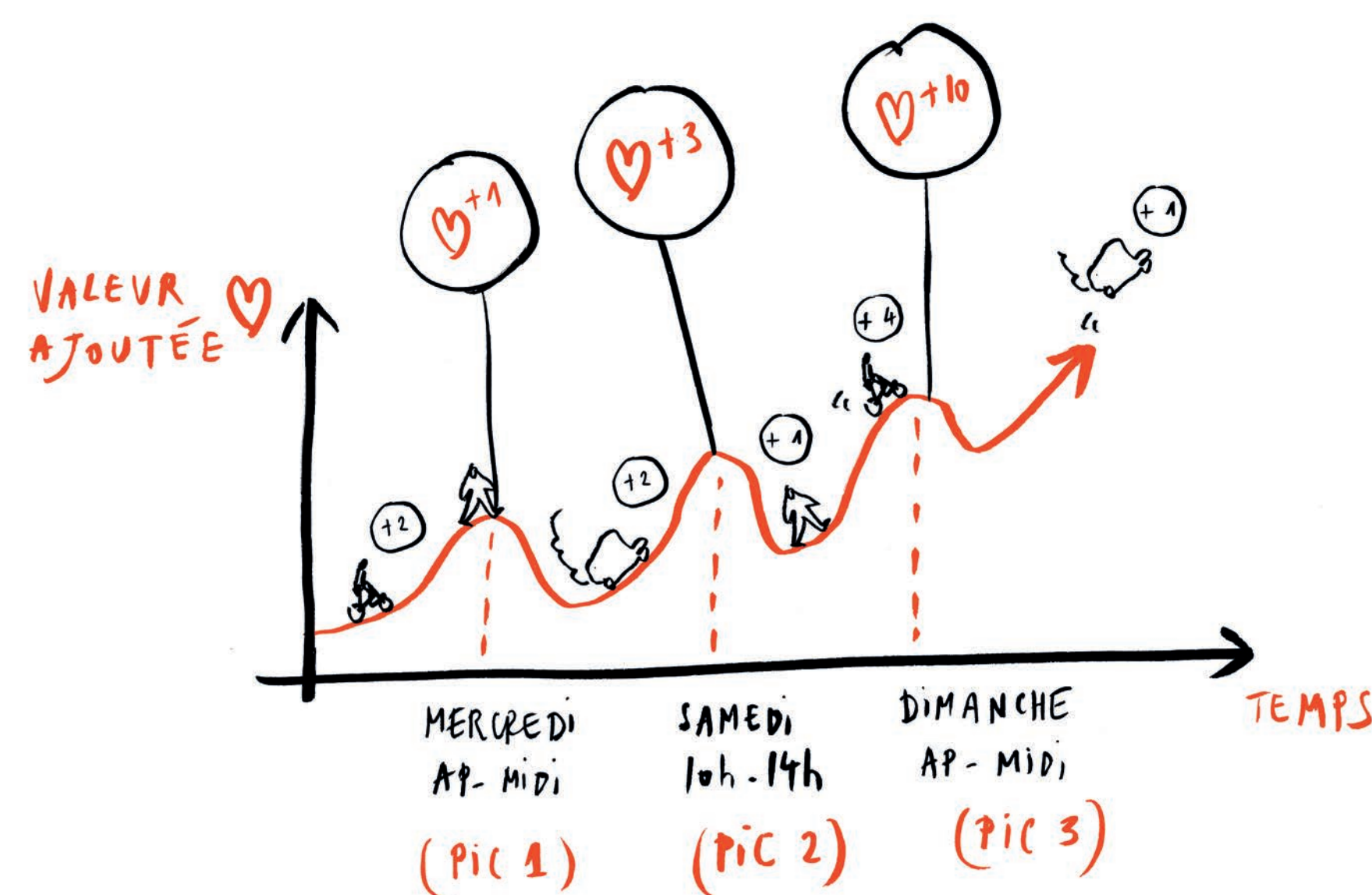


LA VILLE DE LA NUIT ET DU WEEK-END...

PLAÎT-IL ?

À travers la Ville de la Nuit et du Week-end, c'est à la dimension temporelle des mobilités que l'on s'intéresse. La nuit est la dernière frontière de la mobilité urbaine, et celle où la voiture règne encore de façon quasi absolue. Le fait de revenir constamment à la voiture comme mode par défaut la nuit et le week-end n'aide pas les gens à changer leurs habitudes de mobilité.

Pour adopter un comportement véritablement multimodal, il convient de traiter les mobilités dites « libres » (soit celles associées aux motifs de loisirs, d'achats et de sociabilités) comme un sujet digne d'attention et nécessitant un soin particulier.



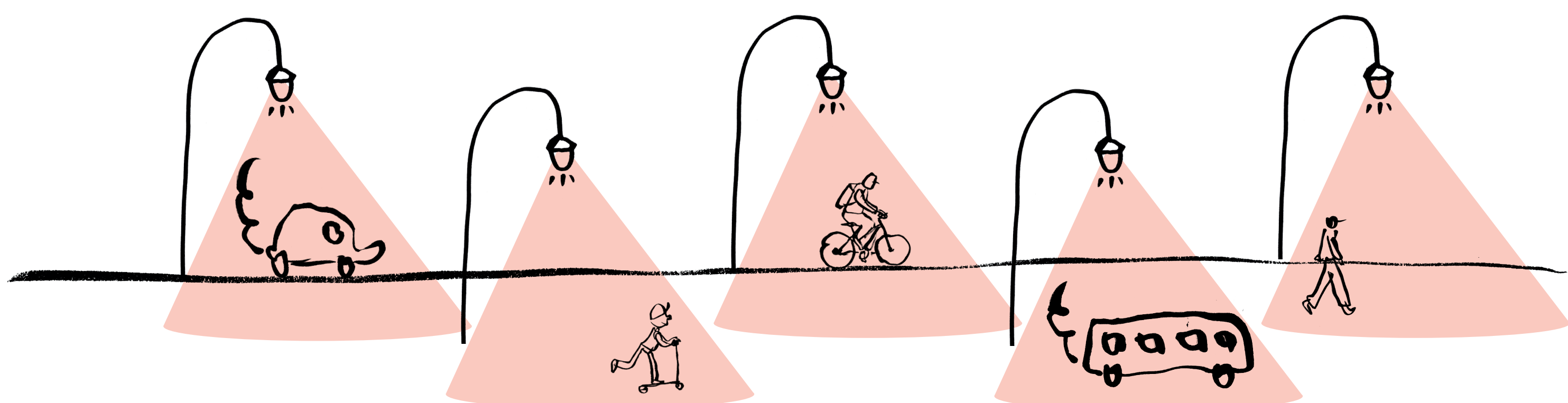
LES POINTS CLÉS DU DÉBAT

1 RENDRE CRÉDIBLE UN WEEK-END SANS VOITURE DANS LE GRAND NANCY

→ Pour donner l'envie de pratiquer la Métropole le week-end, des alternatives crédibles à la voiture doivent être mises en place. Des lignes de transport en commun doivent desservir efficacement les espaces naturels autour de Nancy.

→ Les transports en commun doivent être une alternative pratique, afin que les gens n'aient pas à se poser de questions. Cela implique des cadencages beaucoup plus rapides qu'aujourd'hui, en week-end et en soirée : il ne faudrait pas attendre plus de dix minutes entre chaque passage.

↓
Créer une progressivité entre les rives de Meurthe et le centre-ville de Nancy.



2 ANIMER (TOUTE) LA MÉTROPOLE LE SOIR

→ Les centres-bourgs autour de Nancy sont peu animés le soir : il ne faut pas uniquement développer l'offre sur le centre-ville. La question de la Ville du quart d'heure devrait également s'appliquer pour l'offre d'animation le soir et le week-end.



3 SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS DE NUIT

→ Il faut impérativement augmenter l'amplitude horaire des transports en commun afin d'avoir une cohérence entre la fermeture des attracteurs (bars, cinémas, théâtres, etc.) et l'arrêt des transports en commun.

→ Les transports en commun doivent assurer un service adapté aux enjeux de sécurité que suscitent les pratiques nocturnes de la ville.

« Le Plan des mobilités doit aussi être aussi un Plan des mobilités nocturnes : il doit favoriser la sécurité de tous, par exemple en rendant systématiquement possible les arrêts à la demande la nuit pour les personnes qui le souhaitent. »

SYNTHÈSE DES GRANDES ORIENTATIONS

→ La ville facilitatrice est une question clé à traiter dans les années à venir : il faut pousser les initiatives des habitants, leur permettre d'exister et de se développer.

→ En parallèle de grands projets phares, il faut également penser à des projets intermédiaires dans le temps, pour signifier rapidement et concrètement le changement.

→ Dans tous les projets à venir en lien avec le P2M, intégrer le point de vue de personnes ayant un handicap (moteur, intellectuel, déficience visuelle, etc.) est essentiel.

→ La question des transports en commun est essentielle, car on ne peut pas tout faire reposer sur les mobilités actives. C'est de la qualité des transports en commun que vient le cercle vertueux des modes actifs.

→ Il faut arriver à donner une épaisseur aux espaces attractifs : étendre l'influence de rues commerçantes aux rues alentour.

« Endroits à émulation, qu'il faut encourager. Intelligence collective, mise en commun des désirs, ressources, des espaces, etc. »



LES CHANGEMENTS EN COURS EN MATIÈRE D'ÉCLAIRAGE

Une nouvelle stratégie d'éclairage en cours de réflexion à l'échelle de la Métropole pour répondre au mieux aux enjeux environnementaux, économiques et de confort d'usage. La démarche, en cours de discussion entre communes, consisterait à adapter l'éclairage au cas par cas et à favoriser les éclairages ambriés (meilleure valorisation du patrimoine et réduction de la pollution lumineuse pour la biodiversité). Les espaces animés seraient mieux éclairés à l'inverse des espaces résidentiels pour lesquels une concertation avec les habitants serait systématiquement mise en place au préalable. Cette démarche se voudra progressive et adaptable afin d'aboutir à la meilleure stratégie globale pour la Métropole du Grand Nancy.

L'ensemble des supports ayant servis pendant l'atelier est disponible sur le site : jeparticipe.metropolegrandnancy.fr

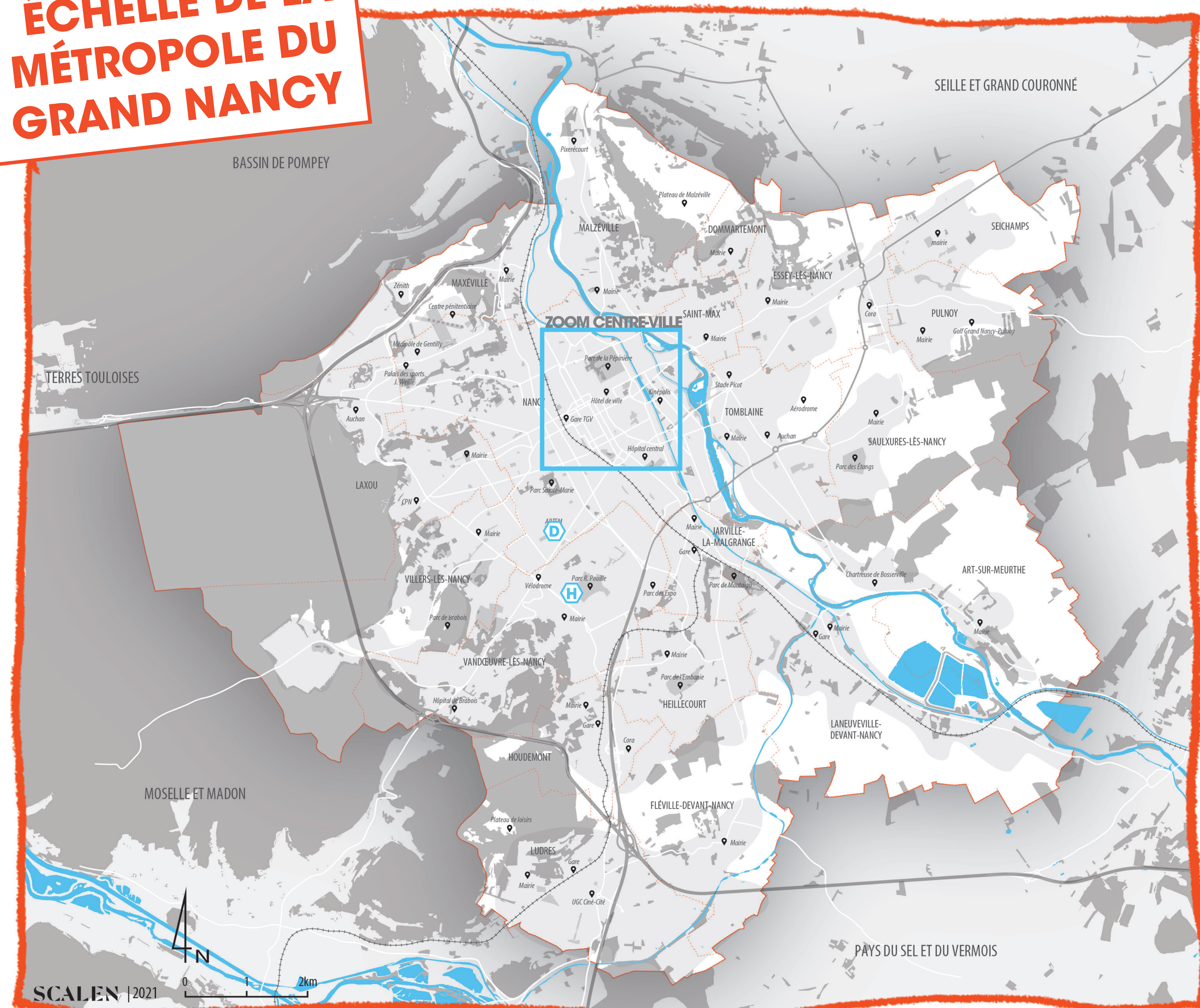
POUR ALLER PLUS LOIN...



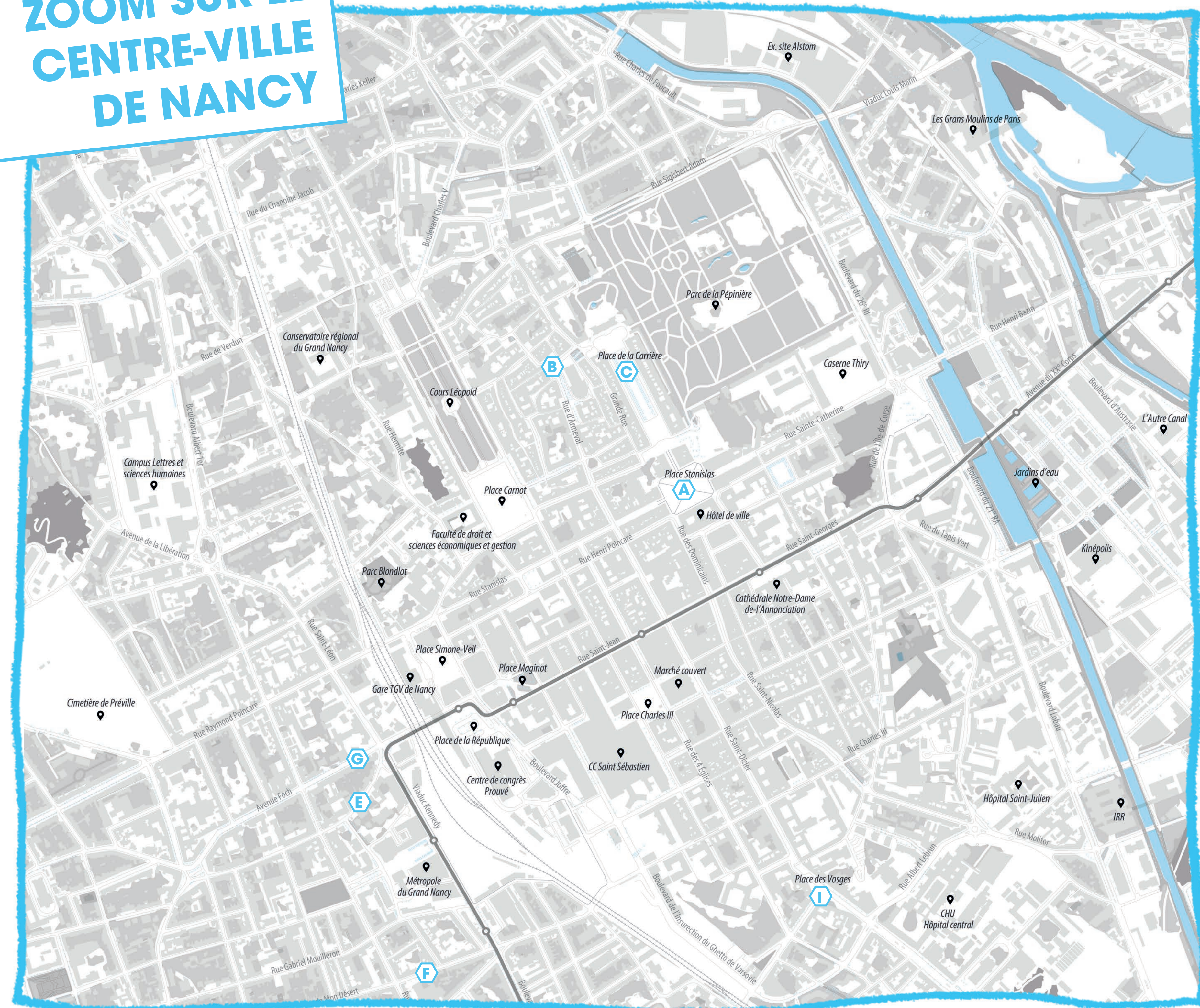
LES LIEUX-CANDIDATS

ET DU WEEK-END

ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY



ZOOM SUR LE CENTRE-VILLE DE NANCY



VILLE DE LA NUIT ET DU WEEK-END

- A** PLACE STANISLAS *
- B** PLACE SAINT-EPVRE *
- C** PLACE DE LA CARRIÈRE *
- D** ARTEM ET SES ABORDS
- E** RUE DE LA COMMANDERIE *
- F** RUE DE MON DÉSERT *
- G** AVENUE FOCH *
- H** ESPLANADE SIMONE VEIL (VANDŒUVRE)
- I** PLACE DES VOSGES *

* Les lieux suivis d'un astérisque sont localisés sur la carte du centre-ville de Nancy.

Les pastilles entourées d'un liseré noir correspondent aux lieux mentionnés par les élu.e.s au cours d'un atelier les concernant directement.

**Vous avez la
possibilité de voter
pour vos lieux-candidats
préférés dans la salle de
vote. N'oubliez pas de
vous y rendre !**

